



Septembre 2023, n° 243

Carrières : le calendrier
Protection sociale
Rentrée 2023
Stages syndicaux

Éditorial

Nouvelle rentrée, nouveau ministre

Profession : homme politique... directement tombé dans la marmite dès sa sortie de Sciences Po. Paris, après son cursus à l'École Alsacienne. C'est dire sa connaissance toute théorique de l'École publique ! Après une tentative d'ouverture qui aura marqué par sa discrétion extrême, c'est cette fois dans sa garde rapprochée que le président Macron a pioché. Côté éléments de langage et image, c'est sans doute la volonté de mettre en valeur la jeunesse de l'impétrant pour « rénover » - id est, détruire - l'Éducation nationale. Mais comme le chantait si pertinemment l'ami Georges, « le temps ne fait rien à l'affaire... ». Et si le ministre Jean Zay, encore plus jeune occupant de notre ministère, portait un projet de démocratisation et de culture émancipatrice pour toutes et tous, il est à craindre que Monsieur la voix de son maître ne soit pas pareillement outillé.

La rentrée, dont les zélés défenseurs de la macronie ne manqueront pas de clamer dans toutes les gazettes qu'elle est réussie, va se faire sur fond de pénurie de personnels et de « recherche professeur-es, désespérément ». Tant que nous n'obtiendrons pas la juste revalorisation sans contrepartie qui nous est due pour rendre leur attractivité à nos métiers, notre service public d'éducation, tout comme l'hôpital, va continuer de se dégrader, et toujours au préjudice d'abord de nos élèves les plus fragiles. Sans compter que l'inflation creuse encore davantage les inégalités et rend d'autant plus indispensable l'augmentation du point d'indice.

Dans nos établissements, la grande bataille du pacte va se jouer dans les toutes premières semaines de septembre : maintenant, nous avons les textes, parus au cœur de juillet, qui confirment tous les dangers que nous avons pointés. Arme de néo-management massive, le pacte vise à casser notre statut pour le remplacer par un contrat de gré à gré. Attention à toutes celles et ceux, dans les équipes de direction, qui vont expliquer qu'on peut se faire confiance, qu'elles et ils respecteront les vœux d'emplois du temps émis pour l'exercice du pacte : ce ne sera pas possible, et ce n'est d'ailleurs pas du tout fait pour ça. C'est une forme d'astreinte, sans la rémunération afférente. Attention aussi à toutes celles et ceux, chez les collègues qui vont signer et mettre, au-delà de leur personne, toute la profession en difficulté. C'est aussi une arme à fracturation de salles des profs. La seule solution, c'est le refus collectif du pacte, qui empêchera de passer à la phase 2, prévue pour la rentrée 2024, qui verra la transformation dans les budgets des IMP et HSE en ISOE 3, ce qui au passage, montre bien la supercherie puisqu'il n'y a pas d'argent nouveau, donc pas de revalorisation. Le doublement de l'ISOE, certes insuffisant, obtenu par nos luttes équivaut en euros à une brique de pacte sans en prendre pour l'ensemble des collègues dès cette rentrée. Donnons-nous ensemble le temps de gagner la vraie revalorisation, ne lâchons pas !

suite au verso

suite de l'édito

Par ailleurs, non contente de casser les retraites, la macronie s'attaque à la protection sociale. C'est un dossier complexe, dont nous ne prenons pas toujours suffisamment le temps de débattre. Nous nous donnons pour objectif de faire campagne sur ce sujet. Inscrivez-vous et faites inscrire les collègues aux stages que nous proposons sur ce thème, mais aussi sur tous les autres que vous trouverez en dernière page, à afficher sur le panneau syndical dès la prérentrée. Parlez-en dans les réunions de prérentrée, syndiquez-vous bien sûr, c'est le premier geste pour être plus fort, et proposez la syndicalisation à vos collègues. **Notre outil précieux permet l'information et la libre construction des luttes, du quotidien comme celles de plus grande envergure.**

Nous avons pris en juin la décision de réunir le conseil syndical (CA académique, plus les responsables de tous les établissements, dits S1, de l'académie) le jeudi 7 septembre de 9h à 17h à la bourse du travail de Grenoble, après la rentrée,

de manière à recueillir le plus d'informations concrètes sur la situation dans nos établissements. Nous savons également combien est importante la première rencontre avec nos élèves. De ce fait, nous comptons sur votre venue pour commencer cette nouvelle année, qui sera une année de congrès national, ce temps de réflexion que nous nous accordons tous les 3 ans pour définir collectivement et affiner nos mandats, et plus globalement notre projet d'École et de société.

Pour le secrétariat académique et pour une fois, en mon nom propre, je vous souhaite une très bonne rentrée, avec de l'émotion, car c'est mon dernier édito. Je ne rentre pas, je ne rentrerai plus, je commence une nouvelle tranche de vie. J'espère que vous avez pris un peu de plaisir à me lire durant ces dernières années, j'ai aimé écrire régulièrement dans ces colonnes. À toutes et tous, un grand merci, plein d'énergie, et bien sûr, à bientôt dans la rue !

Corinne Baffert

Rentrée 2023 sous haute tension

Le Président de la République l'a assuré pendant l'été : « il y aura un professeur devant chaque à la rentrée », avant d'être rejoint par notre nouveau Ministre sur le remplacement. Les conférences de presse institutionnelles de la rentrée se voudront être rassurante alors que c'est une rentrée sous haute pression qui s'annonce.

Toujours plus d'élèves et moins de postes

Les prévisions de rentrée prévoient toujours plus d'élèves : 193 sont attendu-es en plus en collèges, 126 en voie professionnelle et 96 en LGT. À l'inverse, nous perdons toujours des moyens d'enseignement, des postes et des moyens en heures supplémentaires

Des profs devant chaque classe : la grande incertitude

La Secrétaire générale de l'académie de Grenoble se voulait bien moins rassurante que le Président Macron, et les collègues font toujours les frais du manque d'enseignant-es et de la crise d'attractivité. Certes, le mouvement intra-académique a été plus fluide. Mais cela est uniquement la conséquence du manque de profs ! Les résultats du mouvement font apparaître de nombreux postes vacants, particulièrement dans le nord-Isère et en Haute-Savoie, dans les territoires où le recrutement des contractuel-les est très difficile du fait de l'absence de grands centres universitaires et de la concurrence lyonnaise et suisse.

Même si le rectorat essaie de garder son vivier de contractuel-les en anticipant les renouvellements de contrats par exemple, l'autre levier pour lutter contre la pénurie a été le refus de toutes affectations provisoires jugées non prioritaires, des refus en masse de disponibilités et de détachements. Les enseignant-es, CPE, Psy EN sont une denrée rare, mais constamment malmené-es, voire méprisé-es lors des échanges avec l'administration.

La grande arnaque du remplacement

L'article 5 du décret *Remplacement courte durée* publié pendant l'été précise « Les remplacements de courte durée sont prioritairement assurés sous la forme d'heures d'enseignement. Toutefois, pour assurer effectivement les heures prévues à l'emploi du temps des élèves, des séquences pédagogiques peuvent être organisées au moyen d'outils numériques. Ces séquences pédagogiques peuvent être encadrées par des assistants d'éducation ». Non seulement le Pacte ne sera pas du remplacement poste pour poste (autrement dit, un-e professeur-e de lettres pourra être remplacé-e par un-e professeur-e de maths qui fera donc...des maths, et l'heure de français sera toujours perdue !), on apprend maintenant qu'en guise de remplacement, les élèves pourront être mis devant une capsule du Cned, surveillés par des AED. Le Pacte, ce n'est donc pas forcément du remplacement par une heure de cours par un professeur !

Dès la prérentrée, il est urgent de faire le bilan de la rentrée et de relancer la mobilisation contre le Pacte. Le SNES-FSU académique adressera une enquête rapide afin de dresser un bilan pour le Conseil national de septembre. Un préavis de grève est déposé pour les premières semaines de septembre.

La Protection Sociale Complémentaire : un chantier essentiel

La Protection Sociale Complémentaire (PSC) est un sujet complexe et souvent méconnu. Elle fait l'objet d'une première partie de réforme qui a obligé l'employeur à financer une complémentaire santé ; à ce jour, elle se « limite » au versement de 15€ bruts par le ministère à ses personnels en remboursement partiel de l'adhésion à la complémentaire santé et prévoyance (maladie, invalidité ou décès) de leur choix. Mais le chantier avance et le gouvernement veut imposer choisir et imposer cette complémentaire et voudrait aboutir vite.

Quelques rappels

À eu lieu fin janvier 2022, la signature par toutes les organisations syndicales de l'accord PSC interministériel. Il rendra obligatoire pour tous les agent-es le contrat collectif choisi par l'employeur qui participera à hauteur de 50 % au financement de la cotisation en santé des seul.es actif-ves. Cette signature a fait débat dans la FSU, d'une part à cause du décrochage des retraité-es, mais aussi parce que ce financement était jugé comme une somme non négligeable, surtout au vu des grilles des catégories C, voire B. Par ailleurs, la signature était la condition indispensable mise par le gouvernement pour pouvoir ouvrir et participer à des négociations sur la partie prévoyance, question cruciale pour la FSU.

En 2023, se sont déroulées des discussions par ministère dans un calendrier très serré. Le futur accord concerne trois ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur et Jeunesse et Sports) soit plus de 3,5 millions d'agent-es. Sa signature a été repoussée, les syndicats de la FSU portant avec force leurs revendications même dans un cadre très contraint.

Les candidats à l'appel d'offres sur un marché concurrentiel, mutuelles ET assurances privées, devront satisfaire à un cahier des charges. Un opérateur unique doit être choisi au 1^{er} janvier 2024 par le ministère en charge de la fonction publique pour une mise en place de la réforme au 1^{er} janvier 2025.

Des enjeux cruciaux à mesurer

Découplage santé/prévoyance

Le « panier de soins » en santé est qualifié de haut niveau mais des options supplémentaires (limitées à deux ?) seraient proposées aux agents pour l'améliorer. Est-ce cohérent et socialement juste ?

Les « négociations » sur la prévoyance complémentaire mais aussi statutaire piétinent. Or cette couverture qui protège actuellement les fonctionnaires contraints de s'arrêter pour des raisons de santé ou victimes d'un « accident de la vie » est essentielle. L'employeur assure le maintien de la rémunération des personnels pendant une période fixée par les textes (9 mois, 1 an ou 3 ans) selon les arrêts maladie. Passés ces délais, c'est la mutuelle qui prend en charge le complément de revenu grâce au contrat prévoyance.

Aujourd'hui, la mutuelle « historique » de l'Éducation nationale, la MGEN, garantit la couverture globale de ses adhérents où santé et prévoyance sont obligatoirement « couplées », permettant une solidarité forte entre bien-portants et malades. En l'état actuel des discussions à la Fonction publique d'État et dans notre ministère, il y aurait découplage des deux : la prévoyance resterait facultative et individuelle. Ce serait gravissime : les plus jeunes se pensant en bonne santé risqueraient de s'en dispenser. Les plus modestes aussi, faute de moyens financiers, ce qui aggraverait encore les inégalités entre personnels.

Rupture des solidarités intergénérationnelles

Les retraité-es s'inquiètent de l'application de la PSC : exclu-es du dispositif, elles et ils n'auront le choix qu'entre adhérer au contrat collectif retenu (moyennant une cotisation d'équilibre augmentant avec l'âge, payée à 100 % la 1^{ère} année et à 175 % après la 5^{ème} année de retraite) ou garder une complémentaire individuelle. Le SNES-FSU dénonce un tel système porteur d'une rupture des solidarités entre actif-ves et retraité-es (actuel-les et futur-es).

Attaque supplémentaire contre la Sécu

Existent en France deux assurances santé : l'une publique (obligatoire avec la Sécu) et l'autre privée (Assurance Maladie Complémentaire). Par choix politique néo-libéral, les remboursements assurés par la Sécu ne cessent de reculer. Il est quasiment indispensable d'avoir une complémentaire pour être pris en charge correctement. Ce système d'assurance à 2 étages pour les mêmes soins est aberrant, coûteux et inégalitaire. La PSC obligatoire constitue une attaque supplémentaire contre la Sécu alors que notre organisation porte le mandat du 100 % Sécu des soins prescrits.

D'autres questions se posent : cette participation financière de l'employeur est-elle équivalente à une augmentation de traitement ? Le débat existe dans la FSU.

Informers les personnels, leur faire prendre conscience des enjeux de ce dossier et faire vivre des débats sur ce sujet est indispensable et urgent.

Les dates de candidatures ou de commissions sont issues d'un calendrier prévisionnel et peuvent évoluer en cours d'année.

Les circulaires académiques sont normalement affichées, mais n'hésitez pas à les demander à votre secrétariat en cas de doute.

Les circulaires sont dès leur parution mise en ligne sur notre site académique :

<https://grenoble.snes.edu>, ainsi que les éléments d'analyse.

Les fiches syndicales de suivi individuel concernent la plupart de ces opérations de gestion. Elles sont disponibles dans les suppléments de l'US (carrières, mutations), sur le site national : www.snes.edu ou à la permanence du SNES-FSU.

C'est un outil important dans le travail de vos élu·es. Elles nous permettent de corriger de nombreuses erreurs et d'assurer le suivi et la défense de vos dossiers, de vous accompagner pour faire valoir vos droits dans d'éventuels recours résultant de la loi de Transformation de la fonction publique.

Ne les oubliez pas !

**Le secteur emploi
du SNES-FSU Grenoble**

Calendrier prévisionnel

Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ● Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements de transports en commun, SNCF, de prestations d'action sociale ; ● Inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation (PAF) ; ● Vérification et signature des ventilations de service (VS).
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> ● Mutations inter-académiques (y compris postes spécifiques nationaux) : saisie des demandes, puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives ; ● Renvoyer les FICHES SYNDICALES de suivi au SNES-FSU pour toutes ces opérations ; ● Demande de temps partiel pour l'année 2024/2025 ; ● Demande de congé formation pour l'année 2024/2025 ; ● Demande de poste adapté pour l'année 2024/2025 ; ● Demande de forfait mobilités durables.
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> ● Affichage des barèmes des mutations inter sur SIAM ;
Décembre	<p>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Candidature d'accès aux corps des certifié·es et CPE ; ● Candidature d'accès au corps des agrégé·es par liste d'aptitude ; ● CAPA d'appel des Rendez-vous de carrière.
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> ● CAPA congé formation ;
Février	<ul style="list-style-type: none"> ● Résultat des mutations inter-académiques - début des recours ; ● Saisie des demandes de mutation intra-académique, y compris sur postes spécifiques académiques ; ● CAPA d'appel de refus de temps partiel.
Mars	<ul style="list-style-type: none"> ● Renvoyer les fiches syndicales de suivi au SNES-FSU pour les mutations intra-académiques.
Avril	

Mutations :
Céline Bonnefoy
Cyril Borel
Sandrine Gossart
François Lecointe
Olivier Moine
Hugues Navarro
Camille Vittoz

Certifié·es :
Céline Bonnefoy
François Lecointe

Agrégé·es :
Nicolas Ripert

CPE
Fanny Valla
PSY ÉN

Marion De Saint Jean

Contractuel·les - AED - AESH
Marie-Pierre Beaugendre
Fanny Valla
Camille Vittoz

TZR

Cyril Borel, Camille Vittoz

Retraité·es
Claudette Combe
Marie-Laurence Moros

Stagiaires
Céline Bonnefoy
François Lecointe
Hugues Navarro

... et les élu·es du SNES-FSU de
l'académie en CAPA, CAPN et CCP.

Mai	<ul style="list-style-type: none">● Affichage des barèmes intra sur SIAM ; <p>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</p>
Juin	<ul style="list-style-type: none">● Demande de temps partiel pour les entrant·e·s du mouvement inter ;● Résultats des mutations intra - début des recours d'affectation intra ;● Vœux d'affectation pour les TZR (phase d'ajustement) ;● Accès à la hors-classe des CPE.
Juillet	<ul style="list-style-type: none">● Accès à la hors classe ;● Accès à la classe exceptionnelle ;● Affectation nationale puis académique des stagiaires ;● Affectation des TZR, des MA et des contractuel·les.
Août	

Permanences du mardi au vendredi de 13h à 16h

Joindre les différents secteurs par mél :

- Mutations : mutations@grenoble.snes.edu
- Stagiaires : stagiaire@grenoble.snes.edu
- TZR : tZR@grenoble.snes.edu
- AED : aed@grenoble.snes.edu
- AESH : aesh@grenoble.snes.edu
- Contractuel·les : contractuel@grenoble.snes.edu
- Santé : carriere.sante@grenoble.snes.edu

SNES-FSU Grenoble

**6, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble**

Tél. : 04.76.62.83.30

Mél : grenoble@snes.edu

Site internet : grenoble.snes.edu

Facebook : SNESFSUGrenoble

Changer le cap !

L'été n'aura fait que confirmer l'évolution de la politique d'Emmanuel Macron et de son gouvernement. Après une année d'un mouvement social d'ampleur qui s'est inscrit dans la durée, la crise politique avec les multiples passages en force d'un gouvernement qui a fait du 49-3 son outil de gouvernance, la nomination de Gabriel Attal à la tête du Ministère de l'Éducation nationale est tout un symbole.

Garde rapprochée d'Emmanuel Macron, Gabriel Attal arrive à la tête de notre ministère où un combat d'ampleur va s'engager avec la mise en œuvre du Pacte et les attaques contre le statut des personnels et le service public d'éducation. Nous avons su décortiquer, expliquer à nos collègues, lever les contradictions, les mensonges à tous les niveaux de ce projet. À la rentrée, il s'agit de continuer à mobiliser car c'est véritablement maintenant que nos collègues peuvent s'y engager. C'est donc un combat d'une teneur différente qui s'ouvre. Car, si depuis la premier projet de réforme des retraites de Macron, le SNES et la FSU ont mobilisé massivement dans les collèges et lycées, il s'agit aujourd'hui de mener une nouvelle lutte, au plus près des collègues, dans les établissements, pour mettre en échec la politique du gouvernement en refusant le Pacte.

Autre symbole du remaniement, le départ de Pap Ndiaye. Inutile de revenir sur son passage à l'Éducation nationale, mais juste sur les attaques dont il a fait l'objet de la part de l'extrême-droite et ses medias en juillet dernier, lâché par les autres membres du gouvernement. Dans le même temps, Darmanin discute avec des syndicats policiers d'un régime d'exception pour les forces de l'ordre. C'est l'institution policière qui aujourd'hui remet en cause l'État de droit, plutôt que de mettre fin à l'impunité des auteurs de violences policières, à l'heure où la répression policière s'étend avec toujours plus d'intensité contre le mouvement social et les populations.

Il est urgent de changer le cap ! Nous savons toutes et tous ce qui se profile pour les prochaines échéances politiques avec une extrême-droite en embuscade. **Il ne s'agit pas de faire du syndicalisme de papier, mais bien de mener le combat dès la rentrée dans nos établissements, de participer massivement aux actions contre la répression et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques le 23 septembre.** Le SNES et la FSU sont un outil essentiel pour mener ses luttes, à nous de les faire vivre et de les renforcer en allant vers nos collègues pour les syndiquer.

François Lecointe

Tribune École Émancipée

Ne manquez pas le stage académique de l'école émancipée en janvier 2024

2023-2024 : Il n'y aura pas d'arrangements.

Les conflits particulièrement durs qui ont marqué l'année passée ne furent pas des événements isolés. Ils marquent la violence de la période dans laquelle nous sommes entré-es, dans laquelle, entre crise sociale, politique, économique, écologique, nos mobilisations ne peuvent plus faire de concessions à un gouvernement libéral toujours plus autoritaire. Nouvelle étape de la destruction de l'EN, la mise en place du Pacte va être un des combats de l'année en salle des personnels. La nomination de Gabriel Attal comme ministre confirme le projet gouvernemental pour l'éducation. Le SNES-FSU ne doit pas esquiver une lutte globale et radicale pour penser l'école autrement.

Une fois la défaite (temporaire) actée sur les retraites, le risque est réel de voir nombre de centrales syndicales (dont la FSU) chercher de nouveau un indice de leur utilité dans le retour au « dialogue social » avec un gouvernement aux politiques funestes. Jusqu'ici, la FSU a su éviter ce piège, en quittant rapidement les pseudo concertations humiliantes.

Syndiquer, recréer l'espoir, nécessitent de fortifier l'unité syndicale acquise durant le mouvement sur les retraites, notamment avec la CGT et Solidaires. Nos mandats sur ces questions doivent être concrètement avancés. Cela doit se faire en lien avec l'élaboration d'un projet de changement social ambitieux, en même temps que l'insertion plus grande dans les luttes non catégorielles (anti-répressions, anti-racistes, féministes, écologistes...). Il nous faut refonder un syndicalisme de lutte à l'heure où le pouvoir politique casse ouvertement toute concertation sociale.

Ces chantiers sont ambitieux. Ils demandent d'être menés par un SNES-FSU offensif, grâce à une démocratie interne vivante où nous allions pluralité, débats et unité dans les luttes. Ce sera un des enjeux du congrès face à la radicalité des menaces qui pèsent sur l'école et sur nos sociétés en général. Le stage académique de l'été sera l'occasion de discuter des perspectives pour ces luttes !

*Les élu-es École Émancipée à la CAA
Contact : eesnesgre@lists.riseup.net*

Fédérer !

Toujours difficile de trouver LE qualificatif.

Persévérante et déterminée pour faire plier un·e DRH, un·e secrétaire général·e et un·e recteur·ice dans les instances où Corinne Baffert a représenté le SNES et la FSU en CAPA et CTA pour défendre les personnels.

Scrupuleuse pour lire et relire, corriger et écrire (toujours trop long !) les articles et éditos.

Engagée dans les mobilisations depuis tant d'années comme dans la bataille des Titulaires Académiques jusqu'à la dernière bataille des retraites.

Courageuse pour se lever et prendre le premier TGV pendant de nombreuses années comme militante au niveau national du SNES-FSU, puis comme membre du Bureau national du SNES-FSU.

Fédératrice pour faire vivre le SNES-FSU académique, y animer la vie syndicale à tous les échelons pour préserver et construire un outil toujours plus fort !

Bonne retraite et surtout bienvenue au S1 des retraité·es !

François Lecoïnte



Une cheville ouvrière de la section académique

Tout en discrétion, Marc Gaigé a œuvré pendant 15 années en tant que trésorier académique, puis trésorier adjoint pendant encore 5 ans.

Fort de son sens pratique, de sa curiosité, de ses valeurs, et d'un sens de l'organisation très personnel (et légendaire), Marc a veillé au bon déroulement pratique de la vie militante au S3, des congrès académiques, ou encore du déménagement de la section académique en 2019.

Armé de ses indispensables outils de travail (crayon à papier impeccablement taillé, feuille de calcul, madeleines planquées au fond du tiroir), Marc est l'homme de toutes les situations, des plus classiques (compta, gestion des salariées, des locaux) aux plus inattendues, allant de la gestion d'un cambriolage raté dans nos locaux au dépôt d'argent sous escorte musclée et militante lors du congrès de Grenoble en 2016... Ses talents divers, notamment dans le bricolage en tout genre, des ampoules au réglage des grooms, et dans le domptage de l'imprimante à étiquettes, vont nous manquer et son départ laisse place à une grande question : qui va s'y coller désormais ?

Marc, quant à lui, va pouvoir désormais se consacrer à quelques-unes de ses passions, les voyages, les expos et le jazz !

Aline Laroche



Madame PsyEN tire sa révérence

Quelle énergie, quelle résistance a dû développer notre Frédérique, devenue nationale au fil du temps, tant les ministères successifs n'ont pas ménagé leurs coups dans leur volonté de réduire ce pan si nécessaire à nos élèves à un simple marché de l'orientation, et de plus en plus loco-local. Fermeture de CIO, recrutement au compte-gouttes, appel massif à la contractualisation, rien n'a su décourager Frédérique Pénavaire de porter haut et fort les mandats du SNES-FSU pour préserver le droit de nos élèves à la possibilité de rencontrer des personnels consacrés à elles et eux seuls, formés pour questionner leur avenir dans toutes leurs dimensions, avec un regard neutre et différent de celui de leurs professeur·es formateurs·trices, des personnels qui les aident à ouvrir des portes, à oser des cheminements qui ne vont pas de soi, qui ne sont forcément écrits d'avance. Chaque fois, avec son regard bleu vif et déterminé Frédérique a lancé les luttes, les rassemblements, les manifestations nationales. Et grâce au collectif qu'elle a su construire, ces combats vont pouvoir perdurer ! Nulle doute que nous la retrouverons dans les manifestations qui ne vont pas manquer d'être nécessaires !

Pour tout cela, nous te disons très fort : « MERCI, Frédérique, et bonne retraite ! »

Corinne Baffert



Stages syndicaux du SNES-FSU de Grenoble

S'informer pour agir

Réunion de rentrée TZR

Mercredi 13 septembre après-midi - en visio
 Inscription à tzt@grenoble.snes.edu

Réunion de rentrée contractuel·le

Mercredi 20 septembre après-midi - en visio
 Inscription à tzt@grenoble.snes.edu

Stages « Lycée : état des lieux et enjeux »

Mardi 17 octobre - Bourse du travail, Grenoble, 38

Stage « évaluation des établissements »

Mardi 7 novembre - en visio

Stage « Protection sociale complémentaire »

Mardi 14 novembre - Bourse du travail, Grenoble, 38

Stage à destination des stagiaires

Jeudi 16 novembre - Bourse du travail, Grenoble, 38

Stage « Collège : états des lieux et enjeux »

Jeudi 23 novembre - Annecy, 74

Jeudi 30 novembre - Grenoble, 38

Jeudi 7 décembre - Valence, 26

Stage CPE

Jeudi 7 décembre - Grenoble, 38

Stage TZR

Jeudi 7 décembre - Grenoble, 38

Stage « Préparer sa retraite »

Lundi 11 décembre - Bourse du travail, Grenoble, 38

Stage « Égalité femmes/hommes »

Lundi 18 décembre - Bourse du travail, Grenoble, 38

Stage AED

Jeudi 11 avril - Bourse du travail, Grenoble, 38

Mardi 14 mai - Valence, 26

Jeudi 23 mai - Annecy, 74

Stage AESH

Jeudi 11 avril - Bourse du travail, Grenoble, 38

Mardi 14 mai - Valence, 26

Jeudi 23 mai - Annecy, 74

Stage « Mathématiques »

Mai - Valence, 26

Stage « Lettres »

Mai - Grenoble, 38



Sans oublier dans les départements :

- les stages « Militer dans les établissements » le jeudi 19 octobre dans tous les départements.
- les stages « Dotation globale » le 23 janvier (26/07 ; 73), le 25 janvier (74), le 29 janvier (38) ;
- et tous les autres rendez-vous.

Chaque agent·e, qu'il/elle soit titulaire, contractuel·le, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit (c'est-à-dire rémunérés) s'il/elle effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.
 Pour les modalités : <https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html>

Ce calendrier n'est pas exhaustif et reste informatif.

Pensez à consulter régulièrement le site du SNES Grenoble

<https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html> et à suivre les méls d'information de votre section départementale et de la section académique du SNES-FSU.

Pensez à signaler votre participation le plus tôt possible en vous inscrivant sur <https://grenoble.snes.edu>, puis Stages syndicaux 2023-2024 : s'informer pour agir